

Trésor de la langue française au Québec (XII)

Suzelle Blais

Number 57, March 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/47249ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blais, S. (1985). Trésor de la langue française au Québec (XII). *Québec français*, (57), 17–17.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (XII)

suzelle blais

La toponymie : un reflet de la langue parlée

Les noms de lieux, comme les mots de la langue courante, font partie de notre patrimoine culturel. C'est pour cette raison que certains toponymes québécois figurent en commentaire dans les articles du TLFQ. Citons, par exemple, *Lac Bazou*, *Chemin de la Cavée*, *Ruisseau Gourganne*, *Lac Magané*, *Lac Teapot*, *Ruisseau Vlimeux*, etc. Les toponymes retenus sont ceux qui sont formés à partir d'un mot répertorié dans le dictionnaire.

En prenant le parti de signaler des toponymes, les chercheurs du TLFQ s'écartent de la tradition lexicographique. En effet, les toponymes sont des noms propres et, à ce titre, ils sont exclus des dictionnaires de langue, dont la vocation est de décrire la langue commune. L'intérêt de mentionner des noms de lieux dans le TLFQ tient à ce que les toponymes témoignent de la vitalité des mots à une époque donnée et de l'attachement populaire à certains mots. C'est ainsi que les Québécois ont largement immortalisé dans des toponymes des mots comme *bête puante*, *boucane*, *bouette*, *croche*, etc., faisant ainsi un pied de nez aux puristes qui cherchaient à faire disparaître ces mots « non standards ». Le fait de mettre en rapport un toponyme et un nom commun a par ailleurs pour effet de rafraîchir la signification de celui-là : *Cap-Malin*, *Isle Maligne* ou *Rocher Malin* sonnent différemment à l'oreille quand on prend conscience que *malin* avait autrefois le sens de « qui représente un danger ».



L'interprétation des toponymes

Le rattachement d'un toponyme à un emploi de la langue commune exige une vérification minutieuse de sa signification d'origine. Bien sûr, l'interprétation de toponymes comme *Lac Pioui*, *Lac Sagamité* et *Rivière Maskinongé* ne pose pas de problème puisque les mots *pioui*, *sagamité* et *maskinongé* n'ont qu'un sens usuel, soit, respectivement, celui d'« oiseau », de « bouillie à base de farine de maïs » et de « poisson ».

Mais il en va tout autrement lorsqu'un des éléments du toponyme comporte un mot polysémique, par exemple le mot *crique*. Ce terme, qui désigne généralement au Québec un petit cours d'eau, est aussi largement connu dans son sens français d'« anse ». Ici toutefois le genre peut nous guider puisque dans le premier cas, *crique* est souvent masculin (le féminin est néanmoins attesté), tandis qu'il est féminin dans son sens français. Autre exemple : quel sens faut-il donner au terme *coulée* dans les toponymes *La Coulée*, *Lac de la Coulée*, *La Grande Coulée* ? *Coulée* y désigne-t-il une vallée, un ravin ou un cours d'eau ? Pour lever la difficulté, l'aide d'un géographe ou d'un expert de la Commission de toponymie est souvent indispensable.

L'interprétation et le classement des toponymes sont quelquefois rendus difficiles par l'évolution formelle de ces appellations. La langue évolue ; des mots naguère courants vieillissent, deviennent incompréhensibles et sortent de l'usage. S'ils entrent dans la composition d'un toponyme, ces mots risquent alors de subir des changements graphiques et

phonétiques qui auront, on le conçoit, des répercussions sur l'interprétation de ce toponyme. C'est le cas du nom de lieu connu aujourd'hui sous la forme *Port aux Quilles*, qui a souvent fait l'objet d'explications fantaisistes et qui n'est rien d'autre qu'une transformation de la forme primitive *Port à l'Esquille* con signée par Champlain, *esquille* étant un terme normand et saintongeais désignant l'anguille de sable.

La richesse de la microtoponymie

À côté des toponymes officiels qui s'appliquent à des entités géographiques majeures telles que les lieux habités, les grandes voies fluviales et terrestres, les accidents topographiques importants, il existe une autre toponymie, celle des entités mineures, qu'il est convenu d'appeler la microtoponymie.

Une étude faite par Louis-Edmond Hamelin à Saint-Didace de Maskinongé a permis de recueillir, sur une seule ferme, une quarantaine de toponymes s'appliquant aux champs : *Champ de la Rivière*, *Grand Champ*, *Champ de la Petite Avoine*, *Champ de la Grosse Roche*, etc. ; aux cours d'eau : *La Première Coulée*, *La Grande Coulée*, *La Coulée* ; au relief : *La Montagne*, *Mont de Saint-Édouard*, *Coteau de Sable*, *La Petite Baisseur* ; aux limites de terrain : *La ligne chez Esdras*, *La Frontière*, *Le Travers* ; etc.

On a eu largement recours, dans le passé, aux mots de la langue commune dans la création de toponymes. Il semble qu'aujourd'hui on recoure plus souvent aux noms propres, ce qui permet d'honorer la mémoire de personnages illustres (par ex. Gabrielle Roy, dont le nom a été donné récemment à un mont de la région de Charlevoix). La création de toponymes à partir de noms propres est un procédé ancien, qui présente un intérêt évident, mais il est à espérer qu'on continuera d'exploiter aussi la veine populaire, qui a fourni à la toponymie québécoise ses appellations les plus descriptives et les plus savoureuses. ■

Observations toponymiques

Nous vous proposons de relever, dans votre milieu, une dizaine de toponymes formés de mots de la langue commune et, de préférence, à usage limité (nom d'un quartier, d'un chemin, d'un rang, d'un ruisseau, etc.). Connaissez-vous des anecdotes attachées à ces appellations ?

Adresse : Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des lettres, Université Laval, Québec G1K 7P4.